

AVIS PUBLIC

Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal 2025

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière, conformément à l'article 148.0.1 du *Code municipal du Québec*, que lors de la séance ordinaire tenue le 12 décembre 2024, le conseil a adopté par voie de résolution le calendrier 2025 des séances ordinaires, lesquelles se tiendront majoritairement les jeudis, à 19 h 30, à la salle du conseil, située au 3^e étage du centre municipal au 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague, aux dates suivantes :

- 23 janvier
- 20 février
- 20 mars
- 17 avril
- 15 mai
- 19 juin
- 17 juillet
- 21 août
- 18 septembre
- 1^{er} octobre (1^{er} mercredi)
- 20 novembre
- 11 décembre (2^e jeudi)

DONNÉ à Saint-Louis-de-Gonzague, ce 16^e jour de décembre 2024.



Dany Michaud
Directrice générale et greffière-trésorière